



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

Extrait du registre des délibérations

Comité syndical du 4 juillet 2022 Délibération n° 2022-11

Objet de la délibération : Candidature LEADER 2023-2027

Président : Patrick MOLINOZ

Secrétaire de séance : Laurence PORTE

Lieu de la réunion : Venarey-Les Laumes

Nombre de membres du Comité Syndical : 47 titulaires (et 47 suppléants)

Nombre de membres présents : 34 (dont 31 votants)

Date de convocation : 24 juin 2022

L'an deux mil vingt deux le quatre juillet à dix-huit heures trente minutes, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Simone Veil à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

Membres présents : Medhi ARTON, Marc GALZENATI, Philippe LUCOTTE, Eric ASTOLFI, Danièle MATHIOT, Marise NADALIN, Laurence PORTE, Colette RÉMOND (Montbardois) ; Gérard VERDREAU, Marc CHEVILLON, Paul ROBINAT, Jean-Paul BOULERE, Pascal CHAUVENET (Ouche et Montagne) ; Patrick MOLINOZ, Florence DELARUE, Gilbert THOREY, Amandine MONARD, Jean-Marc RIGAUD, GUY MONIN, Bernard FRANJOU (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Denis NEAULT, Eveline DELOINCE, Patrick BLIGNY, Alain GUINIOT, Gérard BROUILLON (Pays d'Arnay-Liernais) ; Hervé LOUIS, Françoise GUERRIER, Jean-Paul QUESTÉ, Eric LESNIEWSKA-CHOQUET (Saulieu) ; Jean-Michel PÉTRÉAU, Martine EAP-DUPIN, Jean-Denis BAULOT, Jean-Marie VIRELY, Bernard CLERC (Terres d'Auxois).

Membres excusés : Alain BECARD, Yves BILBOT, Aurélio RIBEIRO (Montbardois) ; Patrick SEGUIN, Arnault LEMAIRE, Michel ROIGNOT, Thierry JEAN (Ouche et Montagne) ; Marie-Christine LENOIR (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Pierre POILLOT, Graziella GUERRE (Pays d'Arnay-Liernais) ; Maryse BOLLENGIER, Jean-Marie SIVRY (Saulieu) ; Catherine SADON, Eric BAULOT, Samuel GALAUD, Patricia NORE, Véronique ILLIG (Terres d'Auxois).

PAYS AUXOIS MORVAN



www.auxois-morvan.fr



03 80 49 65 09



13 rue de l'hôtel de ville
21350 Vitteaux

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de l'Auxois Morvan, après avoir porté 3 programmes LEADER (Liaison Entre les Actions de Développement de l'Économie Rurale) a décidé de candidater pour une nouvelle programmation.

Le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté, autorité de gestion des fonds européens, a lancé en février dernier un appel à candidature auprès des territoires organisés pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies locales de développement au titre de la programmation LEADER 2023-2027.

La Région souhaite contractualiser avec des territoires de projets existants, à périmètre constant. C'est pourquoi, contrairement aux précédentes candidatures, pour la programmation 2023-2027, nous proposons que le programme LEADER 2023-2027 du Pays Auxois Morvan corresponde au périmètre administratif du Pays et comprendra donc les 6 communautés de communes membres.

La stratégie retenue, pour cette programmation, est « **Accueil et Attractivité** », dans la continuité des actions menées par le Pays depuis quelques années.

La stratégie de développement local se décline en 4 axes stratégiques, et 7 fiches-actions :

Axe 1 : Reconnaître, préserver et valoriser l'identité rurale moderne de l'Auxois Morvan

Fiche-Action 1 : Préserver et mettre en valeur le territoire

Axe 2 : Accompagner les collectivités à la transition écologique et énergétique

Fiche-Action 2 : Connecter le territoire

Fiche-Action 3 : Valoriser les productions locales

Axe 3 : Organiser un territoire de proximité pour un développement équilibré

Fiche-Action 4 : Proposer un urbanisme durable de qualité

Fiche-Action 5 : Soutenir la structuration d'une offre de services sur l'ensemble du territoire

Axe 4 : Mettre en réseau les acteurs

Fiche-Action 6 : Animation du GAL

Fiche-Action 7 : Coopération

Il est proposé au Comité syndical de valider la candidature du programme LEADER 2023-2027, qui sera déposée au plus tard le 29 juillet 2022 auprès du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par

Pour : 31*

Contre :

Abstentions : 2**

- 1) Décide d'approuver la candidature du PETR du Pays de l'Auxois Morvan au programme LEADER 2023-2027 ;
- 2) Autorise la Vice-Présidente en charge des fonds européens à signer tous documents relatifs à cette candidature.

* Patrick MOLINOZ ne prend pas part au vote

** Hervé LOUIS et Marc CHEVILLON

Envoyé en préfecture le 05/07/2022

Reçu en préfecture le 05/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 021-200048544-20220704-2022_11-DE

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MOLINOZ



Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
du Pays de l'Auxois Morvan

Ampliation adressée à :

*Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or,
Madame la Présidente du Conseil Régional de Bourgogne France-Comté.*